
Valérie Aucouturier

Vouloir dire et vouloir faire

Des relations entre langage et action

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Valérie Aucouturier, « Vouloir dire et vouloir faire », *Methodos* [En ligne], 14 | 2014, mis en ligne le 29 janvier 2014, consulté le 23 avril 2014. URL : <http://methodos.revues.org/3780> ; DOI : 10.4000/methodos.3780

Éditeur : Savoirs textes langage (UMR 8163)

<http://methodos.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://methodos.revues.org/3780>

Document généré automatiquement le 23 avril 2014.

Tous droits réservés

Valérie Aucouturier

Vouloir dire et vouloir faire

Des relations entre langage et action

- 1 Mon projet est d'explorer certaines affinités entre la problématique du « vouloir dire » et celle du « vouloir faire » au moyen du traitement du problème de l'intentionnalité dans la philosophie analytique contemporaine, notamment dans la philosophie de l'action post-wittgensteinienne d'Elizabeth Anscombe¹. Il ne s'agit cependant pas de fondre la distinction entre une philosophie du langage, et en particulier des *actes* de parole, et une philosophie de l'action, en réduisant, par exemple, toute analyse du langage à sa dimension d'acte². Il s'agit plutôt de mettre au jour la façon dont le dire, en tant qu'il est une action, possède certaines caractéristiques propres à l'action en général : en particulier, ce que Jocelyn Benoist et Sandra Laugier appellent sa *fragilité*³, cette capacité du dire à échouer à dire ce qu'il veut dire ou à faire ce qu'il veut faire ; capacité qui se décline de nombreuses manières, suivant la variété des façons dont le dire peut échouer. Cette fragilité m'intéresse car je voudrais montrer qu'elle fait ressurgir le problème de l'intentionnalité de manière inédite : non pas suivant le modèle du remplissement d'une visée, mais comme ce qui permet d'explicitier la structure logique et même langagière de cette essentielle fragilité de l'action. C'est cette structure, voudrais-je suggérer, qu'on retrouve aussi bien dans le dire que dans le faire. Cette structure semble remettre en cause la pertinence de l'idée que le décalage entre le vouloir dire/faire et le dire/faire serait paradigmatique d'une certaine dualité entre l'esprit et le monde.
- 2 Cette perspective me conduit à articuler, à la suite de Wittgenstein, Austin et Anscombe, le langage et l'action à travers une double relation mise en œuvre par ces auteurs, mais une relation asymétrique. D'une part, il s'agit de proposer *une analyse de l'action au prisme du langage* ou « en termes de langage », pour reprendre l'expression d'Anscombe⁴, c'est-à-dire que l'analyse des usages de certaines notions, comme celle d'intention, peut offrir un éclairage sur l'action. D'autre part, il s'agit de montrer que *le langage est une modalité de l'action*, c'est-à-dire que dire est une action, comme l'a montré Austin à travers ce qu'on appelle la théorie des actes de parole⁵. L'enjeu de ce double éclairage, de l'action en termes de langage et du langage comme action, est de mettre en évidence la manière dont le dire et le faire mettent en jeu la notion d'intention. Je voudrais voir, dans une première partie, en quoi l'examen du langage permet de mettre en évidence l'intimité des rapports entre intention et action⁶, et montrer en retour, dans une deuxième partie, comment l'analyse de la parole comme acte permet de repenser la relation entre le dire et le vouloir dire. Au centre de cette confrontation entre une intention de signifier et un dire, d'une part, et, d'autre part, entre une intention d'agir et un faire – qui, mis à part certaines spécificités de la parole, sont, voudrais-je suggérer, des phénomènes apparentés – se trouve la notion philosophique classique d'intentionnalité.
- 3 Tel que je l'envisage ici, le problème de l'intentionnalité surgit de la possibilité d'un décalage entre ce qu'une personne *dit* et ce que cette personne *veut dire*, ou entre ce qu'une personne *veut faire* et ce qu'elle *fait* effectivement. Dans le domaine du dire ou de la parole, un tel décalage a lieu si, par exemple, je n'emploie pas un mot à bon escient, si je me fais mal comprendre en raison d'une ambiguïté sémantique ou contextuelle ou encore si je commets un lapsus. Dans le domaine du faire, de l'action, il peut y avoir un décalage entre ce que je veux faire (mon intention) et ce que je fais, si, par exemple, certaines circonstances que j'ignore mènent mon action à l'échec : si j'essaie, par exemple, de gonfler une roue crevée, ou encore si je veux faire une chose (tourner à droite) et que j'en fais une autre (tourner à gauche) ; il se peut encore que j'ignore être en train de faire certaines choses que je fais pourtant (qui sont, par exemple, des conséquences de mon action).
- 4 Cette remarque préliminaire sur l'émergence du problème de l'intentionnalité dans la possibilité de ce décalage, ou de cette inadéquation, entre une visée et sa réalisation est importante, et j'y reviendrai, car elle souligne le caractère *d'exception* des cas où l'on se pose véritablement la question de savoir si un individu a bien voulu dire ce qu'il a dit ou voulu faire ce qu'il a

fait. La plupart du temps, nous entendons ce que les gens nous disent comme étant bien ce qu'ils veulent dire et nous considérons ce qu'ils font comme étant bien ce qu'ils ont l'intention de faire⁷.

- 5 En outre, si c'est bien le modèle du décalage entre ce qu'on veut dire ou faire et ce qu'on dit ou fait qui fait surgir de la manière la plus aiguë le problème de l'intentionnalité, plusieurs auteurs soulignent – c'est le cas de Ludwig Wittgenstein, de Jacques Bouveresse à sa suite ou de Vincent Descombes⁸ – qu'en règle générale, c'est *rétrospectivement* que nous identifions un vouloir dire (ou un vouloir faire) distinct du dire (ou du faire) lui-même. En effet, la plupart du temps, la question de savoir si vos intentions sont bien en « adéquation » avec ce que vous dites ou faites (même si cette image de l'inadéquation n'est pas la bonne, comme je le montrerai dans la dernière partie de cet article) ne se pose pas ; ce n'est que quand émerge un doute à ce sujet que se fait ressentir la nécessité de requalifier, de repréciser ou de redécrire ce que vous avez voulu dire ou faire⁹. Autrement dit, c'est généralement après coup que nous pouvons ressentir le besoin de faire appel aux intentions du locuteur ou de l'agent, qui précise alors : « Ce que je voulais dire, c'était ceci et pas cela (ce que j'ai dit) » ou « Ce que je voulais faire, c'était ceci et pas cela (ce que j'ai fait) ». Comme le font remarquer John L. Austin ou Wittgenstein¹⁰, dans l'action comme dans le langage, ce sont les ratés, les échecs, qui, les premiers, nous font voir la possibilité de ce décalage¹¹.
- 6 Ceci pose néanmoins la question de savoir quelles sont les modalités de cette requalification rétrospective du dire ou de l'action et notamment de savoir s'il n'est pas alors nécessaire de se référer à une sorte d'expérience mentale qui dirait la vérité sur les intentions du locuteur ou de l'agent. Cette proposition sera discutée et réfutée dans une troisième partie.
- 7 Ceci me conduira alors à repenser, dans un quatrième et dernier temps, les cas de réussite des actes de parole ou des actions en général. Il s'agit d'envisager la pertinence du problème de l'intentionnalité, sans modéliser les réussites sur le mode d'une adéquation entre un dire ou un faire et une sorte de doublon mental qui y correspondrait plus ou moins. Autrement dit, tout en conservant intacte, non seulement la possibilité du décalage, mais également la pertinence de la distinction conceptuelle entre le vouloir dire/faire et le dire/faire dans les cas normaux (sans décalage), je voudrais montrer que le problème de l'intentionnalité n'est pas un problème de *coïncidence* entre deux éléments, l'un mental (ou intérieur), l'autre non-mental (ou extérieur), ni même de coïncidence entre deux contenus, l'un représentant, l'autre représenté. Mais il existe une forme d'indissociabilité logique ou conceptuelle (en un sens que je vais préciser), ou de ce que les wittgensteiniens ont pu appeler une « relation interne », entre le dire et le vouloir dire et entre le faire et le vouloir faire qui ne reconduit néanmoins pas un dualisme entre une visée mentale et un acte mondain. Je voudrais alors insister sur le fait que cette nouvelle lecture de l'intentionnalité ne se limite pas à un rejet du mentalisme, mais fournit un outil utile pour comprendre l'action et le dire dans leur rapport à un agent ou à un locuteur.

1. L'action au prisme du langage

- 8 Dans son ouvrage, *L'Intention*¹², Anscombe montre que c'est principalement dans le domaine de l'action qu'est employée la notion d'« intention ». Elle part alors de l'observation suivant laquelle les intentions des gens sont généralement rendues manifestes par leurs actions : « Globalement, un homme a l'intention de faire ce qu'il fait effectivement¹³ ». Autrement dit, si nous nous intéressons aux intentions de quelqu'un, nous commencerons généralement par considérer ce qu'il fait ou a fait : « Je pense ici au genre de choses que vous diriez dans un tribunal si vous étiez témoin et qu'on vous demandait ce que faisait une personne quand vous l'avez vue¹⁴ ». L'intentionnalité de l'action apparaît donc d'abord comme un trait caractéristique de l'action elle-même, comme si l'action était intentionnelle par défaut. Reste à élucider les raisons conceptuelles qui nous incitent à rattacher aussi intimement l'action et l'intention. De ce point de vue, Anscombe est connue pour avoir rejeté l'hypothèse traditionnelle suivant laquelle l'intention ou l'intentionnalité rendrait compte d'une sorte de geste ou d'expérience psychologique accompagnant l'action. Pour cela, elle se concentre sur les aspects conceptuels de ces rapports entre intention et action, propres à notre manière de rendre raison de l'action (c'est la fameuse question « Pourquoi ? »).

- 9 Elle souligne alors, dans une veine semblable à l'analyse austinienne¹⁵, que la notion d'intention indique, entre autres, la sensibilité de l'action à l'échec ou à l'erreur pratique, c'est-à-dire la possibilité d'une non-coïncidence entre ce qu'on a l'intention de faire et ce qu'on fait effectivement¹⁶ (même si ce décalage n'est pas la règle mais plutôt l'exception). L'intention apparaît ainsi à la fois comme ce qui colle à l'action et ce qui peut se trouver en porte-à-faux vis-à-vis de l'action réalisée.
- 10 Or, Anscombe caractérise ce décalage possible « en termes de langage »¹⁷, en rendant compte de la disjonction possible entre la ou les *descriptions* sous lesquelles l'agent lui-même envisage son action et l'ensemble des descriptions qui peuvent, par ailleurs, être vraies de son action. En effet, il est possible de considérer une même action sous différentes descriptions, par exemple :
- 11 (1) « Jones scie une planche »
 12 (2) « Jones scie une planche en chêne »
 13 (3) « Jones fait un bruit épouvantable »
 14 (4) « Jones scie la planche de Smith »
- 15 Supposons que ces quatre descriptions soient vraies de la même action *A* : elles sont vraies de l'action de Jones au sens où il peut être considéré comme l'agent de ce qui se produit, comme sujet de l'action. Cependant, il faut bien distinguer les descriptions vraies de ce que Jones est en train de faire des descriptions sous lesquelles son action est intentionnelle. Parmi les descriptions *vraies* de ce que fait Jones, certaines seulement sont *intentionnelles* : « il est important de remarquer qu'un homme peut *savoir* qu'il fait une chose sous une description, et pas sous une autre¹⁸ ». Ainsi, l'action de Jones de scier la planche peut bien être intentionnelle, sans que son action de scier une planche *en chêne*, ou la planche *de Smith*, ne le soit. Ainsi sous la description (1) son action sera intentionnelle, mais elle ne le sera pas sous les descriptions (2), (3) et (4).
- 16 Ce qui importe pour mon propos, et que je vais tâcher de justifier par la suite, est le fait de penser la possibilité d'un décalage entre le vouloir faire ou l'intention et l'action en termes de *descriptions* et en fonction de la non-substituabilité d'une description (sous laquelle l'agent envisage son action) par une autre description (également vraie de cette action, mais ne faisant pas partie du *savoir pratique* de l'agent).
- 17 L'action intentionnelle est alors ce qui se donne sous une description et pas sous une autre¹⁹. Ce qui compte pour faire le tri parmi les diverses descriptions possible d'une même action, c'est *le point de vue de l'agent* : il importe que l'agent manifeste une conscience particulière de son action qui exclut la possibilité qu'il découvre par l'observation ce qu'il est en train de faire ou qu'il puisse dire qu'il s'agit d'un geste involontaire (un sursaut, par exemple). Austin, en référence à Anscombe, fait remarquer ceci :

« La plus subtile de nos notions est celle d'intention. Tandis que j'avance dans la vie, faisant, on le suppose, une chose après l'autre, j'ai en général toujours une idée – une idée quelconque, mon idée, ou mon image, ma notion, ma conception – de ce que j'ai en vue (*what I'm up to*), de ce dans quoi je suis engagé (*what I'm engaged in*), de ce à quoi je m'apprête (*what I'm about*), ou en général de « ce que je suis en train de faire » (*what I'm doing*). Je ne sais pas ce que je suis en train de faire pour l'avoir vu (*looking to see*) ou par le résultat d'une quelconque façon de conduire des observations : ce n'est que dans des cas rares et perturbants que je *découvre* ce que j'ai fait ou que *j'en viens à réaliser* ce que je fais ou ce que j'ai fait de cette façon. (...) Je dois être censé avoir *pour ainsi dire* un plan, un ordre de mission ou quelque chose de la sorte, selon quoi j'agis, que je cherche à effectuer, à réaliser dans l'action : seulement, bien sûr, il ne s'agit en rien de quelque chose qui serait nécessairement ou généralement aussi ficelé qu'un plan à proprement parler. Quand nous attirons l'attention sur cet aspect de l'action, nous employons des mots en relation avec l'intention »²⁰.

- 18 Il est inutile d'entrer ici dans le détail de la caractérisation de ce savoir pratique²¹ ; l'important est qu'en matière d'action intentionnelle, c'est la prise en compte du point de vue de l'agent qui nous fournit la ou les description(s) de son action (intentionnelle). Or, ce point de vue

est mis en évidence au moyen de l'analyse d'un certain nombre de défauts d'ajustement entre l'intention et l'action.

- 19 C'est précisément dans le langage que nous opérons des distinctions entre la (ou les) *description(s)* sous laquelle (ou lesquelles) un objet (en l'occurrence l'action) est visé par un sujet et l'ensemble des descriptions vraies de cet objet dont le sujet ne sait néanmoins pas nécessairement qu'elles s'y appliquent²². Dans son article sur l'intentionnalité de la sensation²³, Anscombe distingue trois traits de l'intention permettant de rendre compte de la spécificité des objets intentionnels. La notion d'intentionnalité sur laquelle elle s'appuie entretient en effet des rapports étroits avec la notion d'intention : « avoir l'intention de » vient en effet de la visée, *intendere arcum in*, « tendre un arc vers ». Cette visée littérale de la flèche devient ensuite par « voie de métaphore », visée ou tension de l'esprit ou de l'âme vers un objet ou un but, *intendere animum in*²⁴. Les trois traits de l'intention envisagés sont alors (1) l'opacité sémantique ; (2) l'indétermination et (3) la possible inadéquation entre l'objet intentionnel ou formel et l'objet matériel de la visée. Ce sont ces trois traits qui caractérisent l'intentionnalité de l'action et dont je souhaiterais voir dans quelle mesure ils peuvent caractériser également l'intentionnalité du dire, afin d'en analyser les conséquences philosophiques.

L'opacité sémantique

- 20 Nous avons vu que dans *L'Intention*, Anscombe a mis en évidence l'importance des descriptions d'action pour rendre compte du caractère intentionnel de celles-ci. En bref, elle souligne, d'une part, que le fait d'envisager un événement spécifiquement comme une action n'est pas indifférent à la description qu'on en donne : si vous décrivez ce qui se produit, sur le plan physiologique, dans mon corps au moment où je vous parle, vous n'êtes pas en train de décrire ce que je fais. Ainsi, les descriptions de nos actions ne sauraient être simplement des descriptions de mouvements ou de processus physiques ; elles renvoient à un point de vue sur le réel, caractérisé au moyen d'une description. Nous retrouvons ici l'idée classique de la visée comme ce qui opère une sélection. Mais tout l'enjeu de la présente discussion est de rendre compte des modalités d'une telle visée.
- 21 Aussi, toute description de ce qui se passe ne sera pas pertinente pour décrire mon action. Je ne reviens pas ici sur les critères de pertinence proposés par Anscombe. Ce qui importe pour rendre compte de l'opacité sémantique est la chose suivante : ce que je fais peut recevoir plusieurs descriptions et parmi ces descriptions seules certaines sont des descriptions sous lesquelles j'envisage mon action : « “Est-ce bien votre intention d'utiliser ce stylo ?” – “Pourquoi, qu'a-t-il ce stylo ?” – “C'est le stylo de Smith.” – “Oh mince ! Non.” »²⁵. Ici, votre intention était bien d'utiliser un stylo, mais pas le stylo *de Smith*. Ainsi, « c'est seulement sous certaines descriptions que ce que vous faites est intentionnel », bien qu'il puisse y avoir un certain nombre de descriptions correspondant à ce que vous faites, mais ne décrivant pas une action intentionnelle de votre part. Ce premier trait de l'intentionnalité est celui de l'opacité sémantique des contextes intentionnels : toute description vraie de quelque chose n'est pas forcément une description sous laquelle vous visez cette chose. Ainsi, la *description* sous laquelle l'objet (ici l'action) est considéré joue un rôle important dans la détermination de ce qui se passe d'un point de vue intentionnel.

L'indétermination

- 22 Le deuxième trait caractéristique de la notion d'intention est l'indétermination. La visée intentionnelle est nécessairement sous-déterminée par rapport à l'objet visé : « Vous avez l'intention de poser le livre sur la table, et vous le faites, mais vous n'avez pas l'intention de le poser à un endroit particulier de la table – même si, de fait, vous le posez à un endroit particulier. » ; ou encore, « Je peux penser à un homme sans penser à un homme d'une taille particulière »²⁶.

L'inadéquation

- 23 Le troisième trait de l'intention est celui de la possible inadéquation entre la visée et son objet ou, en l'occurrence, entre l'intention et l'action, comme dans le cas de l'erreur pratique ou du

lapsus. Par exemple, vous pouvez viser une ombre dans la forêt que vous prenez pour un cerf alors qu'il s'agit d'un homme. Ou encore, vous avez l'intention de dire une chose, mais vous en dites une autre ; ou bien, au volant, vous dites « Je tourne à droite », tout en tournant à gauche. Dans ce cas, un tiers pourrait vous indiquer que vous ne faites pas ce que vous aviez l'intention de faire, que *vous vous trompez d'action*.

- 24 L'intentionnalité « exprime[rait donc, selon Anscombe,] ces caractéristiques du concept d'intention » : l'opacité sémantique, l'indétermination et la possible inadéquation entre la visée et son objet.

2. « Quand dire c'est faire »

- 25 Peut-on, dès lors, penser le rapport du dire et du vouloir dire suivant ces modalités de l'intentionnalité ? Dans « Trois façons de renverser de l'encre », Austin fait remarquer que l'idée suivant laquelle « accomplir une action doit revenir à faire des mouvements avec des parties du corps » est « à peu près aussi vraie que (...) [de] penser que, en dernière analyse, dire quelque chose revient à faire des mouvements avec la langue²⁷ ». Comme Anscombe, Austin suggère que la parole n'est analysable qu'à certains niveaux de description qui engagent plus que ce qui se passe au plan physique ou même que l'émission de certains sons. Dire, avons-nous envie de suggérer naïvement, c'est surtout et avant tout produire du sens.
- 26 Dès ce niveau de production de sens, le dire est, selon Austin, analysable en termes d'action. En effet, dire n'est pas simplement ce qu'il appelle²⁸ un « acte phonétique », c'est-à-dire la simple émission de certains sons. Ce n'est pas non plus un simple « acte phatique », c'est-à-dire la prononciation de certains sons d'un certain type, mots ou vocables. Dire, c'est, en plus de ces deux choses, accomplir un « acte rhétique », « l'emploi de ces vocables avec un sens et une référence plus ou moins définis ». En ce sens très général, dire quelque chose c'est donc produire du sens de telle sorte que « si un singe produit un son qu'on ne saurait distinguer d'un “va”, ce n'est cependant pas un acte phatique²⁹ » ; et l'acte rhétique est celui que nous rapportons dans le discours indirect « Elle a dit que... ».
- 27 Mais en rester à ce simple niveau du locutoire, c'est, selon Austin, succomber à « l'illusion descriptive³⁰ » qui consiste à penser que la seule fonction du langage serait de décrire le monde, d'en produire une image plus ou moins vraie. C'est pourquoi l'acte locutoire, *l'acte de dire* quelque chose, se double généralement d'un niveau illocutoire, celui de ce que nous *faisons en disant* quelque chose, ou de la *force* illocutoire (de la *fonction*, d'affirmation, d'interrogation, etc., du dire).

Les circonstances du dire

- 28 Mon hypothèse est que « l'erreur descriptive », dénoncée par Austin à l'encontre des analyses du langage qui ignorent ou font abstraction de l'importance des circonstances, de la fonction et de la force du dire, conduit à une analyse erronée du vouloir dire. En effet, analyser le dire dans les termes d'une théorie de l'action permet d'envisager le vouloir dire comme *l'éventail des termes ou des expressions* qui rendent compte de la visée de ce dire : lorsque le vouloir dire est en question, nous demandons : « A-t-il voulu dire *ceci* ou *cela*, ou encore *cela* ? » ; l'enjeu est alors de trouver l'expression juste, celle qui rend compte adéquatement de ce que le locuteur veut ou a voulu dire. Ainsi, l'intentionnalité du dire n'est pas simplement envisagée comme un mouvement interne de signification³¹ qui constituerait une modalité de détermination du sens d'un énoncé (à travers la détermination de sa référence³²) ; l'intentionnalité du dire est ce qui *vient à être déterminé dans le dire* en rapport avec les circonstances de ce dire. Il faut noter, en effet, que parler implique d'employer des concepts dont la généralité n'atteint pas nécessairement le sens de ce que nous voulons dire dans une situation donnée. Comme l'a montré Benoit, le concept général ne semble en effet pouvoir acquérir la spécificité de la saisie intentionnelle que sur fond de *circonstances* qui viennent spécifier la portée du concept (ce qui pourra valoir comme ce que le concept désigne) en une occasion donnée :

« J'emploie un mot et, dans une situation déterminée, il faudra décider à quoi je suis prêt à l'appliquer. Voici qui n'est pas déjà compris dans l'intention que je

pouvais placer dans le mot (*a priori*) : c'est plutôt la réalité qui vient déterminer cette intention par la façon qu'elle a de nous forcer à *prendre une décision sur l'application du mot*. Le sens de l'intention, jusqu'à un certain point, est toujours *a posteriori*, il se dit au passé »³³.

- 29 En effet, comme le souligne Jocelyn Benoist, la « décision » en question n'émane pas d'un mouvement interne ou d'une direction de l'intention de signifier vers un sens plutôt qu'un autre, mais elle est tributaire du contexte. Ce que décide le locuteur, c'est quel(s) mot(s) employer pour dire ce qu'il veut dire en contexte. « Le sens se construit dehors »³⁴ : c'est là et non dans la pure visée qu'il faut le chercher. Benoist fait résider en partie dans l'indétermination et l'ambiguïté du sens de la visée intentionnelle, la nécessité du recours à l'extériorité pour déterminer ce qui est visé. Il voit, dans ce « frottement du réel » que la conscience ne peut anticiper exhaustivement, une preuve de l'impossibilité d'une visée transcendante, *a priori*. Il semble ainsi que la saisie intentionnelle ne peut être pensée comme le rapport d'une pure intériorité détachée des circonstances³⁵ à un réel particulier, qui donnerait à celle-ci un contenu concret. La visée ou la saisie elle-même, si elle veut avoir une chance de porter sur le réel, semble devoir être *déjà* marquée par un contexte de saisie, qui vient limiter ce qui comptera comme objet de cette saisie. Le vouloir dire à *lui seul* ne peut pas déterminer ses conditions de satisfaction, il doit être assorti des *circonstances* dans lesquelles il veut dire. Nous n'aurions donc pas affaire à un pur acte de visée, mais la visée est forcément parasitée par des éléments contextuels qui la spécifient, la rendent susceptible d'échec et en font véritablement une visée.
- 30 Dès lors, le vouloir dire apparaît comme une sorte d'éclairage rétrospectif visant à préciser ou à corriger une éventuelle imprécision, une ambiguïté ou une incompréhension de la part de l'interlocuteur, de ce qui a été dit. Ainsi, l'indétermination de la visée réside moins dans le caractère trop général de celle-ci que dans le caractère général des concepts employés, qui, en usage, sont toujours susceptibles d'atteindre autre chose que ce que le locuteur visait.
- 31 Ainsi, le fait de s'attarder, comme le font Austin et Wittgenstein, non seulement sur le rapport descriptif du langage au monde (sur sa « fonction descriptive »), mais sur les diverses *fonctions* qu'il peut exercer, sur sa dimension d'instrument ou d'outil pour *faire* des choses, permet de mettre au jour un niveau d'analyse fondamental, ignoré par la conception descriptiviste du premier tournant linguistique en philosophie analytique³⁶. C'est pourquoi Laugier parle d'un « deuxième tournant linguistique » et même d'un « retournement »³⁷. À travers l'analyse de ses fonctions, de ce qu'il fait – ou plutôt de ce que l'on fait avec lui – « le langage n'est plus seulement envisagé dans sa dimension cognitive, dans ce qu'il dit, mais dans ce qu'il *veut dire*³⁸ ». Dès lors, la détermination du sens n'apparaît plus comme une sorte de choix à effectuer au sein d'un ensemble défini d'interprétations sémantiques d'un énoncé, mais le dire met immédiatement en relation un *locuteur* et un énoncé. La question étant de savoir par quel moyen l'agent-locuteur parvient à dire ce qu'il veut dire au moyen de l'énoncé en question.

La fragilité du dire

- 32 Il est vrai qu'Austin montre bien qu'il y a des ratages tout à fait propres aux actes de parole et même que nous pouvons distinguer différents actes de paroles suivant les échecs dont ils sont susceptibles ; mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'ils partagent avec l'action, ou plutôt en tant qu'actions, cette fragilité, cette possibilité intrinsèque du ratage³⁹ qui nous permet d'appliquer à l'intentionnalité du dire le même genre d'analyse que celle qui s'applique au faire⁴⁰. Citons à ce propos Jocelyn Benoist :

« Les actions, en tant qu'immersion/exposition dans le réel, sont essentiellement *fragiles* (et de ce point de vue les actes de langage sont certainement des actions comme les autres). Cette fragilité introduit une forme de « contrainte externe » sur elles : il est essentiellement possible qu'elles perdent leur sens, et cessent d'être les actions qu'elles sont. Le paradoxe (...) est que pourtant cette « contrainte externe » y est, *jusqu'à un certain point*, internalisée. Être comptables de nos actions, c'est toujours aussi être comptables de l'insertion de nos actions dans le réel et de la gestion de la marge d'incertitude *raisonnable* que celle-ci contient. Ce n'est pas là

un élément extérieur à la « responsabilité » de l'action : c'en est une part constitutive même (...) »⁴¹.

- 33 Dans la mesure où Austin lui-même opère une distinction entre le *sens* d'un énoncé – ce qu'il veut dire – et sa *force* – ce qu'il veut faire – on pourrait penser qu'il y a là deux niveaux d'analyse tout à fait distincts : celui de ce qui est dit (ou signifié) et celui de ce qui est fait en disant. En réalité, tout l'enjeu de *Quand dire c'est faire*, à travers la dissolution de la distinction entre performatifs et constatifs, est de montrer que ces distinctions sont artificielles⁴². Dans le dire, le sens et la force de ce qui est dit sont absolument indissociables : « L'acte de parole total dans la situation de discours totale est finalement le *seul* phénomène *réel* que nous cherchons à étudier⁴³ ». Autrement dit, on n'a pas pleinement analysé un énoncé, ce qu'il veut dire, tant qu'on n'a pas étudié ce qu'il faisait en disant, en une occasion d'usage particulière. Bien entendu, dire ceci ne suffit pas à résoudre un problème de philosophie du langage, car ceci n'opère pas l'analyse proposée. Mais ceci offre une perspective inédite sur les rapports de ce qui est dit par rapport à ce qu'on a voulu dire. Il ne s'agit plus d'accéder à la bonne interprétation de ce qui est dit par l'intermédiaire du vouloir dire (des intentions du locuteur), mais d'accéder à la fonction du dire, au rôle que le locuteur veut lui faire jouer dans un contexte qui est précisément censé venir déterminer ce rôle.
- 34 Cette analyse de l'intentionnalité se démarque explicitement d'un intentionalisme à la John Searle, qui voit dans l'intention une sorte de production mentale nécessaire à la bonne réussite de l'action ou de l'acte de parole⁴⁴. Il convient d'ailleurs de distinguer, comme le fait Austin⁴⁵, l'intention qui accompagne éventuellement mon acte de parole – celle de tenir ma promesse ou mon engagement, par exemple – du caractère intentionnel de l'action elle-même. Si, par exemple, Nina dit : « Je te jure fidélité » à l'occasion de ce qu'elle *croit* être une répétition de sa cérémonie de mariage, mais qui est en réalité bel et bien la cérémonie *officielle*, on pourra discuter de la question de savoir si elle avait bien *l'intention de jurer fidélité* et elle sera en mesure de le contester. Cette question de l'intentionnalité de son action est différente de celle de savoir si elle a bien *l'intention de tenir son engagement*. De même, un aveugle à qui ont fait signer un contrat de cession de propriété en lui disant qu'il s'agit d'une pétition pour sauver l'emploi d'un de ses collègues n'avait pas l'intention de signer ce contrat. Cette question est distincte de celle de savoir si celui qui signe un contrat en connaissance de cause a bien l'intention de tenir son engagement.
- 35 C'est bien le niveau de l'intentionnalité de l'action qui m'intéresse ici, celui de la sincérité de l'engagement étant une question plus spécifique. En effet, l'analyse du vouloir dire ou faire qui m'intéresse se trouve en amont de l'analyse d'Austin dans *Quand dire c'est faire*, dans la mesure où elle s'applique à la parole ou au dire en tant qu'action et pas directement en tant que type spécifique d'action⁴⁶. Ce niveau de l'intentionnalité met l'accent sur la responsabilité qui incombe au locuteur, d'employer son énoncé à bon escient. C'est-à-dire de lui faire dire ou faire ce qu'il veut lui faire dire ou faire dans le contexte qui s'offre à lui. Comme le fait remarquer Benoist :

« Souligner le rôle des intentions dans le discours, ce n'est certes pas donner à une subjectivité absolue le pouvoir sur lui, mais c'est au contraire faire saillir tout le caractère problématique qui, comme en toute matière d'intention et d'action, est celui de l'imputabilité⁴⁷. »

- 36 De là provient la fragilité essentielle du dire, car le locuteur n'est jamais à l'abri de la possibilité, entre autres, que certaines circonstances donnent à son énoncé une inflexion qu'il n'aurait pas voulu lui donner – si ses interlocuteurs ignorent, par exemple, certaines informations essentielles à la bonne compréhension de ce qu'il dit⁴⁸. Mais cette fragilité essentielle, dans le dire comme dans l'action, qui caractérise leur intentionnalité, ne doit pas mettre en péril l'action elle-même ou le dire lui-même. Car si la possibilité de l'échec est une condition intrinsèque du dire et du faire, cela ne veut néanmoins pas dire qu'elle est de règle ou qu'elle empêche systématiquement nos actions d'aboutir. Il faut ajouter, comme l'énonce l'analyse que Vincent Descombes propose de la thèse d'Anscombe dans *Intention*, que :

« [I]l y a dans toute action humaine une part aléatoire, qui tient à la nature des circonstances, et dont il peut résulter un divorce entre l'intention et l'action. (...) Le sens de la thèse d'Anscombe n'est pas du tout qu'il faudrait tenir pour négligeable la part des circonstances dans la détermination de l'action accomplie, elle est seulement de marquer fermement son rejet d'une conception dominante de l'intention qui fait de la séparation entre intention et action le *cas normal* et de leur coïncidence – lorsque l'agent se trouve avoir fait ce qu'il avait l'intention de faire – le *problème* à résoudre par le moyen d'une théorie philosophique⁴⁹. »

- 37 Ainsi, l'invocation d'un vouloir dire ou d'un vouloir faire n'a de sens véritable *que* lorsqu'il y a de bonnes raisons de suspecter un divorce entre l'intention et le dire ou l'action. Dès lors, le vouloir dire à l'œuvre dans l'énoncé réussi a pour seule fonction de nous fournir la bonne analyse de l'énoncé, de même que dans l'action réussie les bonnes descriptions sont celles qui nous donnent ce qu'a voulu faire l'agent, « ce qu'il avait en tête », quoique ceci soit généralement visible à ce qu'il fait. Dans ce cas, l'intention s'efface derrière le dire ou l'action elle-même. Elle nous donne néanmoins la « bonne » perspective (celle de l'agent ou du locuteur) sur ce qui est alors accompli, au sens où elle nous fournit la perspective pertinente pour rendre compte de ce qui a été fait ou dit « intentionnellement » (même si, suivant le principe d'Austin, l'usage de l'adverbe serait ici abusif⁵⁰). Ceci n'exclut pas que ce dire ou cette action échappe à son auteur, par exemple, dans un discours rapporté, extrait du contexte. Mais ceci rend compte de l'autorité particulière, de la pertinence particulière du point de vue de l'auteur dans la détermination de ce qui a été réellement fait ou dit, en fonction, bien sûr, de ce qui nous intéresse alors (en particulier s'il s'agit d'évaluer la responsabilité de l'auteur).

Une difficulté propre à l'agir (et au dire en tant qu'action)

- 38 Il y a là à la fois une caractéristique et une difficulté propre à l'agir. On pourrait analyser le dire ou l'action abstraction faite de ce que leur auteur a voulu dire ou faire. C'est, par exemple, un phénomène fréquent dans les médias que de faire dire à quelqu'un, à partir d'une phrase qu'il a prononcée, ce qu'il n'a pas dit, en l'extrayant de son contexte ou, au contraire en lui ajoutant une épaisseur interprétative absente de l'acte de parole d'origine. Mais il s'agit alors d'introduire une ambiguïté là où il n'y en avait peut-être pas : c'est « faire dire à quelqu'un ce qu'il n'a pas dit »⁵¹. Il n'est pas non plus nécessaire que le locuteur lui-même ait le dernier mot, car c'est aussi une question qui peut être tranchée en réintroduisant ce qui a été dit dans son contexte initial. Néanmoins, s'il est possible de *faire* des choses et a fortiori de faire des choses en disant, la mise en échec ne saurait être la règle, sans quoi il n'y aurait plus d'action intentionnelle :

« Il y a une clause de finitude (« humaine ») qui s'applique à l'action et à nos attitudes (y compris cognitives) en général. Mais cette clause, comme telle, ne mord sur la détermination ni de nos actions, ni de nos attitudes particulières. Il est bien évident, en un certain sens (métaphysique), que je peux toujours me tromper même là où j'ai des raisons de penser que « je sais », et faillir là où je me crois en situation de m'engager sincèrement. Jamais cela ne m'a empêché de m'engager, cognitivement ou pratiquement, au sens plein du terme. Cette « faillibilité » de principe, loin d'annuler la possibilité de ces engagements, en constitue pour ainsi dire la base métaphysique. Ceux-ci n'ont de sens que sur fond de finitude, de la connaissance comme de la volonté (...)»⁵².

- 39 Par un retournement très habile, Laugier fait même remarquer qu'« Austin (...) n'utilise pas l'acte pour *expliquer* le fonctionnement du langage, mais pour montrer une difficulté. Dire qu'on *fait* des choses *avec des mots*, c'est dire que l'acte – tout acte – est structuré comme une parole, qu'il y a quelque chose, dans l'acte, qui s'apparente au langage. (...) L'action, loin d'être au commencement de tout, dev[ient] aussi problématique que la parole⁵³ ». Et ce problème naît précisément de la fragilité de l'action. Laugier à la suite de Cavell, et Cavell lui-même à la suite d'Austin⁵⁴, analysent ainsi un phénomène important du dire, qui fait précisément ressortir l'importance des rapports entre la thématique du vouloir dire et du dire et celle du vouloir faire et du faire (en bref, de l'action).

Maîtriser des conventions

40 En effet, comme le fait remarquer Austin, il y a dans l'acte de parole une dimension réglée, conventionnelle⁵⁵ qui n'appartient pas au seul acte locutoire (qui utilise le sens conventionnel des mots ou des expressions) mais aussi à l'acte illocutoire, qui consiste à faire la bonne chose – celle que l'on veut faire – avec les mots, en employant la bonne intonation, en veillant à ce que les conditions de réussite de l'acte en question soit réunies. Ainsi, par exemple, je ne dirai pas « Ne pars pas » sur le même ton si je l'entends comme un ordre ou comme une supplication (et le contexte, bien sûr, participe aussi de la juste réception de mon énoncé)⁵⁶. Ce phénomène, qui consiste à réussir à dire et à faire ce que l'on veut dire et faire en disant, a trait à ce que Laugier, après Cavell, thématise sous le terme de *justesse*⁵⁷ : il s'agit de trouver, non seulement la bonne expression, mais aussi le bon ton, le ton juste pour dire ce qu'on veut dire. Cet acte, tout à la fois locutoire et illocutoire, est un acte de précision, il consiste dans une capacité à utiliser le langage de la bonne manière et donc à maîtriser cet acte réglé en quoi consiste l'usage du langage pour bien dire ce qu'on veut dire. La justesse du ton, qui vise à donner la bonne force illocutoire au dire, est, en un sens, tout autant un acte de *précision* que celui qui consiste à trouver le bon mot pour décrire quelque chose. Il y a des règles ou des conventions en vertu desquelles exprimer un ordre, ce n'est pas la même chose (cela n'engage pas les mêmes attitudes langagières) que supplier ou affirmer, etc.. Ces conditions sont le moyen de la bonne expression de ce que je veux dire, de mes intentions (d'ordonner, de supplier ou d'affirmer)⁵⁸. Si tout va bien, si les conditions de réussite de mon énoncé sont réunies et si je suis un locuteur compétent, si j'ai trouvé le ton juste, mon énoncé doit être compris de la bonne façon. Dans la mesure où elle est conventionnelle, car elle appartient elle aussi au langage, cette justesse peut (et doit) être tout aussi précise que celle qui règle le sens de mon énoncé. D'ailleurs, comme le dit Austin, les conditions de réussite d'un acte illocutoire déterminent tout autant le *sens* que la dimension locutoire⁵⁹. Il existe ainsi une relation interne entre les conditions de production du sens (compris comme la conjonction de la sémantique et de la force) et l'acte qui consiste à le produire. C'est pourquoi on ne peut, dans ce cas, échouer à faire sens que si les conditions pour faire sens ne sont pas réunies (par exemple, je n'ai pas l'autorité requise, je n'ai pas été compris, je n'ai pas le bon ton, etc.). Dire apparaît de ce point de vue comme un type bien spécifique d'action. Il en possède la fragilité, mais sa mise en échec ne peut émaner que de l'absence de la réunion des bonnes conditions de félicité, qui, en un certain sens, sont comme réglées d'avance, même si cela ne veut pas dire que réussir un énoncé, c'est être en mesure de cocher un ensemble de critères explicites fixes à respecter. Austin est le premier à le faire remarquer : il n'est rien de plus difficile que de mettre au jour les normes implicites qui donnent à notre parole le ton juste.

Échouer à dire et échouer à faire

41 En outre, et de ce point de vue le langage retrouve plus explicitement encore le domaine de l'action, nous faisons ou cherchons à faire tout un ensemble de choses en disant, à produire des effets sur nos interlocuteurs qui dépassent la logique interne et réglée de l'illocutoire : c'est là le domaine des actes perlocutoires. Avec le perlocutoire, nous entrons, nous dit Austin, dans un domaine de causalité qui n'est pas exactement celui de l'action *physique* sur des objets du monde⁶⁰. Néanmoins, nous produisons ou cherchons à produire des effets au moyen de la parole (soulager, insulter, vexer, etc.), mais ceux-ci ne sont pas, pour ainsi dire, « garantis » par la réunion de bonnes « conditions de félicité », ils relèvent de la réaction de nos interlocuteurs. « Je prends vos critiques pour un compliment » : mon interlocuteur a bien entendu ce que je voulais dire, il a entendu que je lui faisais une critique, mais il la reçoit comme un compliment. Cette contingence émane précisément de ce que l'effet produit n'est pas directement réglé par une « mécanique » de la convention ou du sens (même s'il peut y avoir des façons « admises » de réagir à un ordre ou à une insulte, par exemple)⁶¹. Il y a ici, comme dans toute action, une dissociation entre la cause (l'acte de parole) et l'effet produit (perlocutoire)⁶². De même que lorsque j'agis, en général, je compte sur une certaine régularité ou prévisibilité des phénomènes pour planifier mon action – par exemple, que le métro sera à l'heure et circulera normalement

pour que j'arrive à temps à mon rendez-vous. Je ne suis alors pas à l'abri d'un échec lié aux circonstances, à une rupture dans la chaîne causale sur laquelle précisément je comptais.

- 42 Ces deux modes de mise en échec très généraux (et qui pourraient sans doute être raffinés de multiples façons, comme le montre Austin dans son « Plaidoyer pour les excuses »), font écho à une distinction proposée par Anscombe dans *L'Intention* : (1) il se peut que *je me trompe d'action*, si, par exemple, je tourne à droite au lieu de tourner à gauche, ou si j'emploie un mot pour un autre ; il s'agit alors d'une erreur pratique. (2) Il se peut également *que mon action échoue ou soit empêchée*, soit parce que j'ai mal évalué la situation, soit parce qu'elle a été interrompue ; il s'agit alors d'une erreur de jugement qui met mon action en échec. Bien qu'on ne puisse calquer exactement cette distinction sur celle d'Austin entre la dimension réglée du couple locutoire/illocutoire et la dimension non réglée du perlocutoire, il y a bien, dans l'idée d'erreur pratique, l'idée que la bonne réussite de mon action *dépend de moi* et de ma maîtrise de la relation entre ce que je veux faire et ce qu'il convient de faire pour le faire (1). Tandis que tout un autre ensemble d'éléments contingents du réel peuvent, par ailleurs, venir faire échouer mon action(2). Il y a là matière à distinguer une forme d'échec proprement interne à l'action (au sens où sa bonne réalisation dépend de moi) proche de l'erreur pratique et une forme d'échec plus contingente, relative à mon bon jugement, (au sens où j'ai beau faire ce qu'il faut, je ne suis pas à l'abri d'un échec car je ne maîtrise pas tout ce qui peut se produire).

3. Y a-t-il une expérience du vouloir dire ou du vouloir faire ?

- 43 Mais de quoi parlons-nous lorsque, ayant été mal compris, nous corrigeons notre interlocuteur en lui disant : « ce n'est pas cela ce que je *voulais dire*, c'était plutôt... » ? Ne nous rapportons-nous pas alors à une expérience de la signification qui aurait eu lieu au moment où nous parlions ? De même, le savoir pratique, cette fameuse idée que je sais ce que je fais au moment où j'agis de sorte que je suis à même de corriger une description de mon action qui ne restituerait pas correctement mes intentions, ne porte-t-il pas alors sur une sorte de visée mentale ?
- 44 Prenons l'exemple d'un individu qui se souvient soudain qu'il n'a pas envoyé la carte de Noël qu'il voulait envoyer à John. Cette pensée est-elle la description d'une expérience interne ? Pas plus, selon Anscombe, que ne l'est l'expression de la pensée : « Il faut poster les lettres avant 20H15 pour ne pas rater la dernière levée »⁶³. Celle-ci nous fournit plutôt une information concernant la poste, pas la description d'un événement ou d'une expérience internes :

« Il est très tentant de penser que, puisque “J'ai pensé à *ce moment là*” ou “Je me suis soudain rappelé” désignent des moments particuliers dans le temps, ce qu'il faut chercher est une chose qui s'est produite à ce moment-là, de la même façon qu'on regarderait le mécanisme d'une horloge au moment où elle sonne pour voir ce qu'il se passe à ce moment-là, car le moment où elle sonne est un événement dans l'histoire du mécanisme de l'horloge. Mais les remarques que nous venons de faire ont tendance à montrer que cette tentation est erronée. Car, si nous voulons savoir quelle a été cette pensée, nous devons considérer quelque chose qui ne s'est *pas* nécessairement produit à l'occasion de la pensée, à savoir les mots et l'explication de ces mots, qui expriment cette pensée »⁶⁴.

- 45 Autrement dit, si ce type de pensée peut, à bon droit, être qualifié d'événement mental, en raison de la référence à la temporalité qui le caractérise, ce n'est pas dire qu'un tel événement mental est un événement que l'on peut *observer* au même titre que le mécanisme de la sonnerie d'une horloge, la signature d'un contrat ou un accident de voiture. D'autre part, l'expression d'une telle pensée ne rend pas forcément compte de quelque chose qui se produirait « dans la tête » de celui qui pense au moment où cette pensée survient. D'ailleurs, la plupart du temps, la mise en mots d'une telle pensée survient rétrospectivement, par exemple, lorsque quelqu'un vous demande pourquoi vous vous êtes levé de votre fauteuil à ce moment-là. Et, si l'on exigeait de vous que vous décriviez ce qu'il s'est passé, l'expérience correspondant à votre souvenir de ce que vous n'aviez pas envoyé la carte de Noël, vous seriez bien en peine de trouver en quoi

consisterait une telle expérience⁶⁵. Vous pourriez dire en revanche que l'horloge sonnant huit heures vous a fait penser qu'il fallait poster la carte avant huit heures quinze, etc.

46 Nous pourrions faire la même remarque à propos du vouloir dire. Lorsque vous cherchez à exprimer ce que vous voulez dire où à retrouver, en vous relisant, par exemple, ce que vous avez bien pu vouloir dire à ce moment-là, ce que vous cherchez n'est pas autre chose que les mots ou la phrase qui disent ce que vous voulez ou vouliez dire, qui le spécifie par rapport à ce que vous avez effectivement dit⁶⁶.

47 Lorsque nous employons ainsi les mots pour exprimer ce que nous pensons ou avons pu penser à un moment donné, les mots, remarque Anscombe, ont « leur sens premier », c'est-à-dire qu'ils expriment des choses ayant le même type de conséquences qu'une affirmation factuelle du type « Il neige dehors aujourd'hui ». En ce sens, « lorsque je vous dis ce que je pense, vous êtes censé comprendre les mots que j'emploie comme ayant *le sens, quel qu'il soit, qu'ils auraient de toute façon en contexte*⁶⁷ ». La seule différence est qu'ils sont préfixés par des expressions du type « J'ai voulu dire... », ou « À ce moment-là, je me suis dit... ». Pour mieux comprendre cette idée de sens premier, reprenons cet exemple d'Anscombe :

« “Je vois un paysage enneigé” ; “je vois, dans ma tête, un paysage enneigé”. Lorsque je dis la première phrase, pensant qu'il y a effectivement devant moi un paysage enneigé que je vois, les mots “un paysage enneigé” ont leur application première. Lorsque je dis la deuxième phrase, décrivant ainsi une image, ces mots ont une application secondaire. Ils n'ont pas les mêmes conséquences. Par exemple, des questions comme “De quelle épaisseur est la couche de neige ?”, “Depuis combien de temps est-elle là ?”, “Quand va-t-elle fondre ?” peuvent se poser, même si l'on n'a pas la réponse, dans le cas où le paysage enneigé est censé être réel. Mais il est *possible* de les écarter comme non-pertinentes lorsqu'il s'agit du paysage enneigé que je m'imagine »⁶⁸.

48 Ainsi, « penser à » ou « penser *que* » telle ou telle chose est bien quelque chose qui a lieu, mais ce n'est pas une expérience. Le contenu de telles pensées est exprimé par des mots qui ont leur sens premier, à moins bien sûr que celles-ci ne portent sur une expérience interne, comme dans « Je me suis soudain souvenu de ce paysage enneigé dont j'avais rêvé la nuit dernière ». On pourra parfaitement demander, à propos de tels événements, par exemple, au protagoniste du premier exemple, à quoi ressemble cette carte de Noël, ou si le John en question est bien son cousin américain et pas son collègue de bureau, etc., bien qu'il ne soit absolument pas nécessaire que ces détails aient été présents à l'esprit de celui-ci au moment où il s'est souvenu qu'il avait oublié de poster la carte destinée à John.

49 Ceci vaut aussi bien pour le vouloir dire. Affirmer « ce n'est pas cela que j'ai voulu dire » et chercher des mots plus appropriés, ce n'est pas se rapporter à une expérience particulière que nous aurions ou aurions eu à un moment donné et que nous tenterions de décrire. Il ne s'agit pas non plus, comme l'indique Bouveresse de *montrer* directement à notre interlocuteur ce que nous voulons dire :

« Le point important est ici qu'il en va de ce que nous voulons dire comme de ce qu'une instruction ou une règle veulent dire (...) : nous ne pouvons jamais l'exhiber directement à notre interlocuteur ; nous pouvons tout au plus remplacer autant de fois qu'il est nécessaire une expression qui s'est avérée défectueuse dans le cas précis par une autre présumée meilleure et franchir ainsi, le cas échéant, toutes les étapes qui conduisent du simple « Vous ne m'avez pas compris » au « Vous ne comprenez donc pas le français ! » qui marquerait l'échec définitif »⁶⁹.

50 Si le modèle de l'intentionnalité peut permettre de saisir la possibilité du décalage entre le dire et le vouloir dire, cela ne revient pas non plus à affirmer qu'il faudrait voir un isomorphisme entre l'énoncé de ce que je veux dire et la pensée de ce que je veux dire. Simplement la pensée de ce que je veux dire, si je veux bien dire quelque chose, ne peut être identifiée autrement que par ce que je dis dans les circonstances dans lesquelles je le dis.

51 Finalement, Anscombe distingue deux types de « comptes rendus mentaux » : les comptes rendus d'expérience, c'est-à-dire de sensations et d'images, qui ont un contenu, comme dans

l'exemple du paysage enneigé ou de la vision de quelque chose de bleu ; et les comptes rendus d'intention, de compréhension, de connaissance et de croyance, qui ont pour trait caractéristique de n'avoir pas besoin d'être présents à notre esprit pour que nous les ayons⁷⁰. Ainsi, par exemple, quelqu'un peut, tout au long de ses études, avoir l'intention de devenir écrivain, sans que cela signifie qu'il y aurait constamment quelque chose dans son esprit correspondant à cette intention. Quand nous agissons, nous avons généralement une idée de ce que nous faisons dont une description serait à même de rendre compte. Mais cela ne veut pas dire que nous ayons constamment à l'esprit cette description ou même l'expérience de vouloir faire ce que nous faisons. Il en va de même pour le vouloir dire. Nous disons les choses avec une certaine idée de ce que nous voulons dire, mais la plupart du temps, cette idée n'est autre que ce que nous disons (sauf lorsque nous cherchons nos mots ou nous sommes fait mal comprendre). J'ai pu vouloir dire quelque chose sans qu'aucune expérience explicite de ce vouloir dire n'ait eu lieu à ce moment-là, ce qui ne m'empêche pas d'être capable de dire rétrospectivement ce que j'ai voulu dire⁷¹.

52 Cette analyse des contenus mentaux indique finalement que l'usage des mots pour désigner ce que je veux dire ou faire ne peut être que *secondaire* par rapport à l'usage qui consiste simplement à dire ou à faire. Et dire qu'il est secondaire signifie qu'il présuppose l'usage *primaire*, non ambigu⁷². C'est pourquoi si l'on doit penser l'intentionnalité comme visée, on ne peut faire autrement que de penser que l'intentionnalité qui vise juste est primitive ; la seule visée ne suffit pas à produire son contenu : un individu qui vivrait dans un monde sans glaciers ni horloges ne pourrait pas se demander à quelle heure ferme le glacier ou s'il réussira à arriver chez le glacier avant la fermeture. L'intentionnalité se manifeste nécessairement dans le rapport à une extériorité (et non dans une pure visée ou pensée), celle-là même qui caractérise le « contenu » de la pensée (et donc *la pensée* qu'elle est). Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de pensée sans extériorité, mais aussi qu'en un sens la pensée n'est envisageable que depuis cette extériorité.

53 Dès lors, lorsqu'il y a inadéquation entre le dire et le vouloir dire, c'est que le vouloir dire n'a pas été exprimé dans le dire. Ce qui ne présuppose en aucun cas le caractère indicible du vouloir dire : certes les mots peuvent nous manquer, notre langue peut être trop pauvre pour l'exprimer, mais l'indicible est autre chose. Comme le font remarquer Bouveresse ou Chauviré commentant Wittgenstein⁷³, l'indicible relèverait d'un langage privé, c'est-à-dire de ce qui par essence ne peut à proprement parler relever d'un langage, car aucun langage ne pourrait le saisir. On a alors affaire à tout autre chose qu'un vouloir dire. Pour qu'il y ait du vouloir dire, il faut d'abord qu'il y ait du dire, c'est-à-dire un langage en usage, dans toute sa plasticité relative aux contextes d'usages. Le vouloir dire ne peut que prendre appui sur le dire pour être véritablement du potentiellement dicible. Bien sûr, le sens de ce que nous disons peut nous échapper partiellement, parce qu'autrui le comprend différemment, depuis une autre perspective ou parce qu'il n'en n'a pas saisi le contexte ; parce que nous n'employons pas les mots de manière assez précise ou adéquate, etc. C'est d'ailleurs ce type de situation qui nous conduit à préciser ou réviser notre propos pour essayer de mieux nous faire comprendre. Mais cette possibilité de l'échec, partiel ou total, du dire, inhérente à sa rencontre avec la contingence du contexte (qui peut varier lorsque nous l'ignorons, qui peut être saisi différemment par divers individus, etc.), ne remet pas en cause l'efficacité générale du dire, sa capacité à être précisément ce que nous voulons dire. Pas plus que l'échec dans l'action ne remet en cause le fait que généralement nous faisons ce que nous voulons faire (même s'il y a beaucoup d'autres choses que nous faisons alors et auxquelles nous ne prêtons pas nécessairement attention).

54 De même que le vouloir faire ou l'intention n'est pas quelque chose qui accompagne l'action (une sorte d'état d'esprit concomitant), le vouloir dire n'est donc pas quelque chose qui accompagne le dire. Ceux-ci ne sauraient être réellement distincts de l'action elle-même ou du dire lui-même. Ils en sont, sauf exception, des traits constitutifs. Mais cette remarque est d'ordre conceptuel : cela fait partie de notre compréhension du dire que d'accorder à celui-ci une certaine intentionnalité, ce qui nous conduit, en troisième personne, à ne pas nous focaliser uniquement sur le contenu sémantique de ce qui est dit, mais à prendre en compte de manière *structurelle* dans le dire les circonstances du dire qui en spécifient le sens (*meaning*), ce que

le locuteur veut dire (*means*). De même, nous ne saisissons pas les mouvements d'un humain de la même manière que ceux d'une machine, même extrêmement sophistiquée. En voyant les autres agir nous leur attribuons des intentions, cela fait partie de la grammaire de l'action.

La question de « l'adéquation » : actions et actes de langage réussis

55 Si nous pouvons rendre compte, dans le langage, de l'inadéquation et, par défaut, de la « fusion » entre ce qu'on veut dire ou faire et ce qu'on dit ou fait, il reste à montrer que l'acte (de parole ou autre) réussi n'est pas pour autant une affaire d'adéquation. Autrement dit, la mauvaise image de l'intentionnalité est celle qui conçoit la « bonne lecture » d'un dire ou d'un faire comme l'émanation d'un choix entre diverses descriptions possibles de ce qui a été dit ou fait (intentionnellement) ; choix qui consisterait à éliminer les descriptions ne coïncidant pas avec le « vouloir dire ou faire ». Comme si l'intention du dire ou du faire contenait *en puissance* l'ensemble de ces déterminations possibles et qu'il fallait choisir celles qui collent au dire ou au faire lui-même. Or, dès lors qu'ils sont sur la scène du monde, leur détermination a eu lieu, même si, dans nos descriptions de ce qui a eu lieu, nous pouvons mettre l'accent sur diverses dimensions du sens de l'action. Seules les situations d'échec ou d'erreur décrites plus haut peuvent mettre en scène l'idée d'un choix à opérer entre plusieurs déterminations possibles.

56 En effet, l'image d'un « ajustement », promue entre autres par Searle⁷⁴, entre une visée mentale et son extériorisation dans le dire et l'action, n'est pas la bonne. Lorsque mon action est intentionnelle, « je fais ce qui se passe » (« *I do what happens* »), dit Anscombe. Nous pourrions ajouter que, en ce qui concerne la parole, c'est la même chose : « je dis ce qui est dit ». Il n'y a pas de point d'ajustement entre ce que je veux faire et ce que je fais ou ce que je veux dire et ce que je dis : ce sont une seule et même chose. Ce n'est pas dire que certaines conséquences de mon action ou de ma parole (perlocutoire) ne peuvent pas m'échapper, mais que si mon action est réussie, alors j'ai au moins fait ce que j'ai voulu faire ou dire. C'est ce que restitue clairement cette analyse de Jean-Philippe Narboux du paragraphe 458 des *Recherches Philosophiques* de Wittgenstein :

« Ce qui prouve que le sens n'est pas déterminé au sens requis par le modèle de la visée, c'est que s'il l'était, ce qui se donne comme une spécification rétrospective de ce que l'on voulait dire à l'aune d'une question qui, jusqu'ici *ne se posait pas du tout*, ne pourrait se donner que comme une modification rétroactive de ce qu'on voulait dire⁷⁵. »

57 Que reste-t-il à l'intentionnalité une fois dépouillée du modèle de la visée ? Il lui reste un aspect essentiel : sa dimension de point de vue. C'est dire que le dire ou le faire en question a un sujet (grammatical) dont l'intention est, dans le meilleur des cas, restituée dans le dire ou le faire. Cette référence à l'*agent* de la parole ou de l'action, loin d'être accessoire, lui restitue son caractère d'action. Bien entendu, lorsque nous cherchons le sens d'un dire ou d'une action, c'est sur ce dire et sur cette action même immergés dans leurs circonstances que nous nous concentrons. Mais leur qualification en tant qu'*actions* ne peut pas être indifférente à la référence à un *agent* (qu'il soit un locuteur ou un agent causal) de ce qui se passe ou de ce qui est dit. C'est tout le sens du paragraphe 49 de *Intention*, où Anscombe insiste sur la spécificité de la notion d'action humaine :

« Ainsi, la description d'événements qui se produisent dans le monde comme “construire une maison”, ou “écrire une phrase au tableau” par exemple, est une description qui comporte des concepts d'action humaine. Même si des mots s'écrivaient tout seuls sur le mur comme dans le festin de Balthazar, ou si une maison s'élevait de terre sans que des hommes la construisent, on identifierait ces choses comme de l'écrit ou comme une maison parce qu'elle ressemblerait visiblement à des choses que nous produisons (des écrits et des maisons) »⁷⁶.

- 58 Le résidu d'intentionnalité propre au dire et à l'agir est donc à chercher dans leur rapport essentiel à un agent qui n'est pas n'importe quel *type* d'agent mais qui est précisément le genre d'agent susceptible de produire de la signification et d'endosser (ou non) la responsabilité de ce qu'il dit ou fait. Certaines choses qui se produisent dans le monde font partie de ces choses dont nous attribuons la production à des agents d'un certain type. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes incapables d'envisager ou d'imaginer leur production par d'autres types d'agents (des animaux, des ordinateurs ou des robots, par exemple), éventuellement par voie de métaphore ou d'analogie⁷⁷, mais ce qui veut dire que la qualification de ces productions (en l'occurrence comme des actions) contient l'idée d'un type d'agent spécifique.
- 59 Or cette idée nous permet de renouer avec la notion de savoir pratique. Car ce qui fait la spécificité des agents en question (concentrons-nous sur les humains), c'est précisément leur capacité à corriger ou à contester un certain discours sur leurs actions. Or l'envers de cette capacité est l'attribution spontanée d'un savoir pratique aux agents, qui permet l'identification pure et simple (non comprise comme une relation) de ce qu'ils ont l'intention de dire ou faire en disant ou en faisant à ce qu'ils disent et font effectivement, au point d'anéantir ce dualisme lui-même et la nécessité d'une référence explicite à l'intentionnalité de l'action ; nécessité qui ne se fait sentir, comme l'a montré Austin dans son analyse des excuses, que si l'action considérée met en cause la responsabilité de l'agent.

Bibliographie

- Ambroise, Bruno (2008), *Qu'est-ce qu'un acte de parole ?*, Paris, Vrin.
- Anscombe, Elizabeth (1981), « Events in the Mind » in *Metaphysics and the Philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, p. 57-63.
- Anscombe, Elizabeth (1981), « The Intentionality of Sensation : A Grammatical Feature » in *Metaphysics and the Philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, p. 3-20.
- Anscombe, Elizabeth (2002), *L'Intention*, Paris, Gallimard.
- Anscombe, Elizabeth (2005), « Analytical Philosophy and the Spirituality of Man » in Mary Geach & Luke Gormally (eds.), *Human Life, Action and Ethics*, Exeter, Imprint Academics, p. 3-16.
- Aucouturier, Valérie (2012), *Qu'est-ce que l'intentionnalité ?*, Paris, Vrin.
- Aucouturier, Valérie (2013), *Elizabeth Anscombe. L'esprit en pratique*, Paris, CNRS Editions.
- Austin, John L. (1961), « A Plea for Excuses » in *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, p. 175-204.
- Austin, John L. (1961), « Three ways of Spilling Ink » in *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, p. 272-288.
- Austin, John L. (1962), *How to do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.
- Austin, John L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Benoist, Jocelyn (2005), « Les actes de langage, entre intention et convention » in Jocelyn Benoist et Sandra Laugier (éds.), *Langage ordinaire et métaphysique : Strawson*, Paris, Vrin, p. 209-247.
- Benoist, Jocelyn (2005), *Les limites de l'intentionnalité*, Paris, Vrin.
- Benoist, Jocelyn (2009), *Sens et sensibilité*, Paris, Le Cerf.
- Bouveresse, Jacques (1971), *La parole malheureuse*, Paris, Minuit.
- Bouveresse, Jacques (1987), *Le mythe de l'intériorité*, Paris, Minuit.
- Cavell, Stanley (2009), *Dire et vouloir dire*, Paris, Cerf.
- Chauviré, Christiane (2011), *Wittgenstein en héritage*, Paris, Kimé.
- Descombes, Vincent (1995), *La denrée mentale*, Paris, Minuit.
- Descombes, Vincent (2002), « Comment savoir ce que je fais ? », *Philosophie* 76, Minuit, p. 15-32.
- Laugier, Sandra (2001), « L'acte de langage contre la pragmatique » in Christophe Al-Saleh et Sandra Laugier, *John L. Austin et la philosophie du langage ordinaire*, Hildesheim, Olms, p. 159-181.
- Laugier, Sandra (2008), « L'ordinaire transatlantique. De Concord à Chicago, en passant par Oxford », *L'Homme*, Éditions de l'EHESS, 3-4, n°187-188, p. 169-199.

- Narboux, Jean-Philippe (2006), « L'intentionnalité : un parcours fléché §428-465 » in Sandra Laugier et Christiane Chauviré, *Lire les Recherches Philosophiques de Wittgenstein*, Paris, Vrin, p. 189-206.
- Raïd, Layla (2001), « Signification et jeu de langage » in Sandra Laugier, *Wittgenstein, métaphysique et jeu de langage*, Paris, PUF, p. 21-42.
- Récenati, François (1979), *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.
- Searle, John R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Searle, John R. (1982), « Taxinomie des actes illocutoires » in *Sens et expression*, Paris, Minuit, p. 39-70.
- Searle, John R. (1985), *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit.
- Travis, Charles (2008), *Objectivity and the Parochial*, Oxford, Oxford University Press.
- Wittgenstein, Ludwig (2005), *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.

Notes

- 1 Cette philosophie de l'action est non seulement inspirée de l'analyse grammaticale, au sens de Wittgenstein, c'est-à-dire de l'analyse du fonctionnement du langage en usage, mais aussi des traitements aristotélien et thomiste de la question des rapports des êtres à leur environnement (pour le dire simplement) et, bien sûr, de la question des modes d'explication de l'action.
- 2 Sur ce point et les problèmes que pose la réduction de la théorie austinienne des actes de parole à une théorie de l'action, voir le texte de Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage contre la pragmatique » in Christophe Al-Saleh et Sandra Laugier, *John L. Austin et la philosophie du langage ordinaire*, Hildesheim, Olms, p. 159-181.
- 3 Jocelyn Benoist (2009), *Sens et sensibilité*, Paris, Le Cerf, p. 224 ; Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage », p. 180.
- 4 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*, Paris, Gallimard, §47.
- 5 John L. Austin (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil. Je me référerai ici essentiellement à la version anglaise du texte, *How To Do Things With Words* (désormais *HTD*), Oxford University Press, 1962.
- 6 John L. Austin (1961), « Three ways of Spilling Ink » et « A Plea for Excuses » in *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, respectivement p. 272-288 et 175-204 (il existe une traduction française, *Écrits philosophiques*, Paris, Seuil, 1999) ; Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*.
- 7 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*, §4.
- 8 Ludwig Wittgenstein (2005), *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard ; Jacques Bouveresse (1971), *La parole malheureuse*, Paris, Minuit ; Vincent Descombes (1995), *La denrée mentale*, Paris, Minuit.
- 9 Bien entendu, dans les cas de ce qu'Elizabeth Anscombe appelle « expression d'intention pour le futur » (*Intention* §§1-3 ; 50-52), la question du décalage ne se pose pas (ou pas encore), puisque l'action n'a pas eu lieu. L'intention porte alors sur un état de choses futur, en l'occurrence une action projetée. Nous avons affaire à ce que Vincent Descombes appelle une « prédiction intentionnelle » (« Comment savoir ce que je fais ? », *Philosophie*, Minuit, 76, 2002, p. 16-19).
- 10 Cf. Jacques Bouveresse (1971), *La parole malheureuse*, p. 374. John L. Austin (1961), « A Plea for Excuses ». « Austin fut le premier à montrer que c'est la *nature* du langage de pouvoir, avant de rater son objet, simplement rater tout court. » (Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage », p. 172). C'est-à-dire pas simplement échouer à saisir la bonne référence, mais échouer à accomplir l'acte visé. « La fausseté n'est pas le seul dysfonctionnement du langage, et le langage n'échoue pas seulement, comme l'imagine toujours la philosophie, en manquant le réel, ou le vrai ; il peut rater, mal tourner, *go wrong* dit Austin, comme toute activité humaine. En ce sens, l'acte de langage définit *le propre de l'acte*. » (*Ibid.*)
- 11 Précisons que l'analogie que je propose entre les deux cas, celui du langage, du vouloir dire, et celui de l'action, du vouloir faire, ne vise pas à rabattre un cas sur l'autre, ni même à affirmer que tout vouloir dire serait en même temps un vouloir faire (en un sens quasi-psychologique du terme, celui, par exemple, d'un acte mental de visée). Il me semble bien y avoir quelque chose de profondément juste dans l'idée que nous ne parlons pas simplement pour dire, mais aussi pour faire, mais il y a là des niveaux à distinguer et ce n'est pas mon objet ici. En revanche, le traitement des affinités entre le langage et l'action permet de voir que certains traits caractéristiques de l'intention s'appliquent dans les deux cas.
- 12 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*.
- 13 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*, §25.
- 14 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*, §4.
- 15 John L. Austin (1961), « Three ways » et « A Plea. For Excuses ».

16 En effet, si, comme nous l'avons souligné, la stratégie d'Anscombe dans *L'Intention* est de partir de l'action intentionnelle pour élucider le concept d'intention au moyen d'un sens particulier de la question « Pourquoi ? », elle indique par ailleurs très explicitement dans « The Intentionality of Sensation : A Grammatical Feature », (*Metaphysics and the Philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, 1981, p. 4) que la notion d'intentionnalité émerge de la possibilité de la non-substituabilité entre une description de ce que je suis en train de faire intentionnellement et d'autres descriptions de ce que je suis en train de faire. Parmi ces cas de non-substituabilité, celui qui révèle la nature du savoir pratique est l'erreur pratique illustrée par l'exemple de la liste de course au §32 de *L'Intention* ; à savoir la troisième caractéristique de l'intentionnalité indiquée dans « Intentionality of Sensation », dont un exemple, dit-elle, est le lapsus. Il ne faut pas confondre la stratégie argumentative qui consiste à mettre au jour la notion d'intention à partir du cas central de l'action intentionnelle et l'affirmation suivant laquelle la structure logique de l'action comprend la connaissance pratique et par-là même la possibilité de l'erreur pratique (voir les §§33-45 de *L'Intention*). Notre objet est précisément de montrer que la possibilité logique de l'erreur pratique ne doit pas être confondue avec la thèse suivant laquelle le cas « normal » du rapport entre action et intention serait celui d'une dissociation entre les deux.

17 Elizabeth Anscombe (1961), *L'Intention*, §47.

18 Elizabeth Anscombe (1961), *L'Intention*, p. 47-8 – je souligne.

19 La formulation peut paraître étonnante car, aurait-on envie de dire, ce n'est pas « l'action qui se donne sous une description », mais c'est l'agent qui *reconnaît* une description comme étant bien ce qu'il fait ou faisait effectivement (intentionnellement). Cependant, il ne faut pas faire de cette reconnaissance en première personne une caractéristique nécessaire de l'action intentionnelle, ce qui remettrait en cause la critique anti-mentaliste d'Anscombe. En effet, et c'est le sens de l'exemple du §4, la reconnaissance d'une action intentionnelle se passe généralement de l'approbation de l'agent lui-même : c'est le « genre de choses que vous diriez dans un tribunal si vous étiez témoin et qu'on vous demandait ce que faisait une personne quand vous l'avez vue ». C'est pourquoi les animaux aussi *ont* des intentions (cf. Elizabeth Anscombe (1961), *L'Intention*, §3). Il n'en demeure pas moins que la « bonne » description est celle qui tient compte du point de vue de l'agent (de ce qu'il sait ou est supposé savoir des circonstances de son action).

20 John L. Austin (1961), « Three ways », p. 283.

21 Pour plus de précisions, voir Valérie Aucouturier (2013), *Elizabeth Anscombe. L'esprit en pratique*, Paris, CNRS Editions, Ch. 2.

22 Ce trait de l'intentionnalité, dont rend compte l'analyse des descriptions de l'objet visé, est un ressort dramatique de nombreux récits. Dans *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais, Rosine aime Lindor, son mystérieux soupirant, mais la preuve de son amour (désintéressé) tient au fait qu'elle ignore que Lindor est aussi, ou en réalité, le riche Comte Almaviva. Elle ne peut donc le « viser », ni l'aimer, sous cette dernière description.

23 Elizabeth Anscombe (1981), « The Intentionality of Sensation », p. 3-20.

24 Elizabeth Anscombe (1981), « The Intentionality of Sensation », p. 3.

25 Elizabeth Anscombe (1981), « The Intentionality of Sensation », p. 3.

26 Elizabeth Anscombe (1981), « The Intentionality of Sensation », p. 3.

27 John L. Austin (1961), « A Plea for Excuses », p. 178.

28 John L. Austin (1962), *HTD*, L. 8, p. 95.

29 John L. Austin (1962), *HTD*, p. 96.

30 John L. Austin (1962), *HTD*, p. 3.

31 C'est la position de John Searle dans *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

32 Qu'il faut ici distinguer de la « force » d'un énoncé. John R. Searle (1972), *Les actes de langage*, p. 100.

33 Jocelyn Benoist (2005), *Les limites de l'intentionnalité*, Paris, Vrin, p. 260.

34 Jocelyn Benoist (2005), *Les limites de l'intentionnalité*, p. 273.

35 Comme un énoncé dans un livre de grammaire, à propos duquel seule nous importe la structure grammaticale, abstraction faite en quelque sorte de ce qu'il peut vouloir dire en contexte.

36 À commencer par Bertrand Russell. Cf. François Recanati (1979), *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.

37 Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage », p. 161.

38 Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage », p. 162.

39 Qui est, rappelons-le, le troisième trait de l'intentionnalité mis en évidence par Anscombe (1981) dans « The Intentionality of Sensation », p. 4.

40 Or, comme le montre Sandra Laugier (2001) dans « L'acte de langage... », la possibilité d'une telle analyse générale du dire en termes d'action n'est pas sans conséquence sur l'analyse plus spécifique des

- actes de parole (bien que cette dernière ne s'y réduise pas). Elle permet, entre autres, de se débarrasser de « l'illusion descriptive » dénoncée par Austin (qui réduit la fonction du langage à celle de représenter des états du monde) et de repenser la façon dont la notion de vérité s'applique aux énoncés du langage. Il y aurait ici un rapprochement à faire entre cette « révolution » austinienne et la façon dont la notion de vérité peut s'appliquer à l'action en général (cf. Valérie Aucouturier (2013), *Elizabeth Anscombe*, ch. 2)].
- 41 Jocelyn Benoist (2009), *Sens et sensibilité*, p. 224.
- 42 Cf. Bruno Ambroise (2008), *Qu'est-ce qu'un acte de parole ?*, Paris, Vrin.
- 43 John L. Austin (1962), *HTD*, p. 148. Voir Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage », p. 170 et suiv.
- 44 John R. Searle (1985), *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit ; et John R. Searle (1972), *Les actes de langage*.
- 45 John L. Austin (1962), *HTD*, p. 21.
- 46 Ce qu'elle est, par ailleurs. Une fois de plus, il ne s'agit pas de réduire l'une à l'autre, mais de mettre au jour des traits qui ne sont pas sans conséquence sur notre conception des rapports du dire à ce qui est dit et du langage en général.
- 47 Jocelyn Benoist (2005), « Les actes de langage, entre intention et convention » in Jocelyn Benoist et Sandra Laugier (éds.), *Langage ordinaire et métaphysique : Strawson*, Paris, Vrin, p. 223.
- 48 Pour bien faire, il faudrait distinguer au moins trois cas (et sans doute davantage) d'échec relatifs au dire : (1) celui qui, comme le lapsus par exemple, consiste à dire autre chose que ce qu'on voulait dire (et qui correspond à l'erreur pratique d'Anscombe, cf. « L'intentionnalité... », p. 4) ; (2) celui qui consiste, par ignorance, à ne pas utiliser le bon mot ou la bonne expression pour dire ce qu'on veut dire ; (3) et celui qui consiste à ne pas être bien compris par ses interlocuteurs (en raison, par exemple, d'une ambiguïté contextuelle).
- 49 Vincent Descombes (2002), « Préface » à *L'Intention*, p. 8.
- 50 John L. Austin (1961), « A Plea for Excuses », p. 190 ; « Three ways », p. 284.
- 51 Notons que, par un phénomène inverse, il est également possible de se dédouaner de ce qu'on a dit en accusant vos interlocuteurs de vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, même dans le cas où l'ambiguïté viendrait bien de ce que vous avez dit.
- 52 Jocelyn Benoist (2009), *Sens et sensibilité*, p. 225-226
- 53 Sandra Laugier (2001), « L'acte de langage... », p. 173.
- 54 Stanley Cavell (2009), *Dire et vouloir dire*, Paris, Cerf.
- 55 Voir à ce propos l'article de Jocelyn Benoist (2005), « Les actes de langage », p. 227 et suiv.
- 56 Cf. Jocelyn Benoist (2005), « Les actes de langage », p. 230.
- 57 Sandra Laugier (2008), « L'ordinaire transatlantique. De Concord à Chicago, en passant par Oxford », *L'Homme*, Éditions de l'EHESS, 2008/3-4, n° 187-188, p. 169-199.
- 58 Jocelyn Benoist (2005), « Les actes de langage », p. 232-233.
- 59 John L. Austin (2001), *HTD*, p. 147.
- 60 John L. Austin (2001), *HTD*, p. 106-107.
- 61 Voir Bruno Ambroise (2008), *Qu'est-ce qu'un acte de parole ?*
- 62 Jocelyn Benoist (2005), « Les actes de langage », p. 239.
- 63 Elizabeth Anscombe (1981), « Events in the Mind », in *Metaphysics and the Philosophy of Mind*, *op. cit.*, p. 61.
- 64 Elizabeth Anscombe (1981), « Events in the Mind », p. 62.
- 65 Elizabeth Anscombe (1981), « Events in the Mind », p. 58.
- 66 Voir Charles Travis (2008), *Objectivity and the Parochial*, Oxford University Press.
- 67 Elizabeth Anscombe (2005), « Analytical Philosophy and the Spirituality of Man » in Mary Geach & Luke Gormally (eds.), *Human Life, Action and Ethics*, Exeter, Imprint Academics, p. 9.
- 68 Elizabeth Anscombe (1981), « Events in the Mind », p. 62.
- 69 Jacques Bouveresse (1971), *La parole malheureuse*, p. 375.
- 70 Elizabeth Anscombe (1981), « Events in the Mind », p. 63.
- 71 Cette idée que ce n'est pas une expérience mentale qui vient spécifier le contenu ou le sens du dire ou de l'action est distincte de l'idée qu'on pourrait avoir, dans certains cas, une sorte « d'expérience » de la signification, comprise comme « la perception de ce qui importe ou de ce qui est inessentiel dans un jeu » de langage. Voir à ce propos l'article de Layla Raïd (2001), « Signification et jeu de langage », in Sandra Laugier, *Wittgenstein, métaphysique et jeu de langage*, Paris, PUF, p. 40 et suiv.
- 72 Affirmer que le dire est une sorte de nécessité anthropologique ne revient pas à postuler qu'un vouloir dire pourrait précéder le langage

- 73 Jacques Bouveresse (1987) , *Le mythe de l'intériorité*, Paris, Minuit, ; Christiane Chauviré (2011), *Wittgenstein en héritage*, Paris, Kimé, ; Ludwig Wittgenstein (2005), *Recherches philosophiques*.
- 74 Voir John R. Searle (1985) , *L'Intentionnalité*, ch. 3 ; John R. Searle (1982), « Taxinomie des actes illocutoires » in *Sens et expression*, Paris, Minuit, p. 39-70.
- 75 Jean-Philippe Narboux (2006), « L'intentionnalité : un parcours fléché §428-465 » in Sandra Laugier et Christiane Chauviré, *Lire les Recherches Philosophiques de Wittgenstein*, Paris, Vrin, p. 206.
- 76 Elizabeth Anscombe (2002), *L'Intention*, p. 144-145.
- 77 Sur les problèmes spécifiques que pose l'attribution d'intention à divers types d'agents, voir Valérie Aucouturier (2012), *Qu'est-ce que l'intentionnalité ?*, Paris, Vrin, 2012.

Pour citer cet article

Référence électronique

Valérie Aucouturier, « Vouloir dire et vouloir faire », *Methodos* [En ligne], 14 | 2014, mis en ligne le 29 janvier 2014, consulté le 23 avril 2014. URL : <http://methodos.revues.org/3780> ; DOI : 10.4000/methodos.3780

À propos de l'auteur

Valérie Aucouturier
FWO, CLEA, VUB

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Cet article propose une analogie entre la problématique du « vouloir dire » et celle du « vouloir faire » en utilisant la question de l'intentionnalité telle qu'elle est traitée par la philosophie de l'action post-wittgensteinienne d'Elizabeth Anscombe. L'enjeu est de déterminer à quelles conditions nous pouvons appliquer une philosophie de l'action au langage. S'il ne s'agit pas de réduire toute analyse du langage à une philosophie de l'action, il s'agit néanmoins de montrer qu'il existe entre langage et action une relation à double sens. D'une part, comme le montrent les travaux d'Anscombe et de John L. Austin, l'analyse du langage (et en particulier des concepts d'intention, de volontaire, etc.) sert au philosophe à rendre compte de la notion d'action. D'autre part, comme l'a montré Austin, parler, utiliser le langage, c'est agir, faire des actions. En examinant cette relation, cet article examine la façon dont le concept d'intentionnalité intervient dans la logique de l'action et dans celle du langage en tant qu'action. Dans ce cadre, le problème de l'intentionnalité surgit de la *possibilité* logique d'un décalage (qui n'est pas la règle) entre ce qu'une personne *dit* ou *fait* et ce que cette personne *veut dire* ou *veut faire*. L'objectif de cet article est de montrer qu'il est possible de penser l'intentionnalité sans penser ce décalage sur le modèle d'une inadéquation entre un dire ou un faire et une sorte de doublon mental qui y correspondrait plus ou moins. Il s'agit de penser l'intentionnalité en dehors du dualisme de l'esprit et du monde, tout en conservant intacte, non seulement la possibilité du décalage, mais également la pertinence de la distinction conceptuelle entre le vouloir dire/faire et le dire/faire dans les cas sans décalage. Le parallèle proposé vise avant tout à suggérer que, s'il est possible de concevoir les rapports entre le dire et le vouloir dire en termes d'intentionnalité au même titre que les rapports entre le faire et le vouloir faire, c'est que certains traits logiques ou grammaticaux caractéristiques de l'intention ou de la visée s'appliquent dans les deux cas.

Meaning and Intention. On the relations between language and action

This paper proposes an examination of the affinities between “meaning” (*vouloir dire*) and “intending to do” (*vouloir faire*) through an analysis of the concept of “intentionality” as it is notably understood in the post-Wittgensteinian philosophy of action of Elizabeth Anscombe. However, my point is not to abolish the distinction between a philosophy of language and of speech *acts* and a philosophy of action. It is rather to shed light on the dimensions of speech that are related to action in general, and more particularly to what Stanley Cavell has called its “fragility”, its liability to fail to say what it means or to do what it intends, which can take many various forms. I am interested in this fragility insofar as it brings back on the scene the problem of intentionality. However, as far as I am concerned, intentionality should not be conceived anymore as the fulfillment of an aim, but rather as a key concept to account for the logical structure of the fragility of action. The point is to see the extent to which a certain philosophy of action can apply to the analysis of language.

Therefore, following Wittgenstein, Austin and Anscombe, I articulate language and action in a two way relation. On the one hand, action is understood “in terms of language” (to borrow Anscombe’s phrase) through a logical or grammatical enquiry concerning the uses of “intention”. On the other hand, I try to show that language is a mode of action insofar as, to coin Austin’s phrase, we “do things with words”. In doing so, my aim is to shed light on the way the concept of “intention” is involved in this two way relation: how “saying” and “doing” both appeal to the notion of “intention”.

In the first section of the paper, drawing on Anscombe’s enquiry on “intention” and Austin’s paper on excuses and failures of action, I argue that a certain analysis of language can shed light on the intimate link that exists between action and intention.

In turn, in the second section of the paper, I examine the extent to which, if we understand speaking as an action, some analysis of the logical relation between intention and action can be used to shed light on the relation between meaning and saying. This leads me to criticize the traditional conception of the relation between intention and action and of the relation between meaning and saying as the relation between a mental or internal “act” of intending and an actual (external) act of doing or saying what one intends (or means). Normally we do and say what we intend to do or say ; we do not need to separate two moments or two ingredients of acting or saying. This is because people usually do what they intend and mean what they say that we can straightforwardly understand what they are doing or saying (at least to the extent that we understand the circumstances of such acts). The contrary would lead to a profound modification of our concepts.

This argument leads me, in a third section, to criticize (on the ground of rather traditional Wittgensteinian and Anscombian arguments) the very understanding of meaning and intending as some kinds of mental occurrences or experiences that would take place in action or speech. Such a criticism forces us then to think anew the way the concept of “intentionality” may apply to acting and saying. This is what I try to do in the last section of the paper, by showing that, while rejecting what I take to be a bad picture of intentionality in terms of “fitting” (*à la* Searle), we may still maintain the concept of intentionality, understood as the name for a logical or grammatical feature of the concepts of acting and saying (for the latest, at least to the extent that it is an action).

Entrées d’index

Mots-clés : langage, action, intention, Anscombe Elizabeth, Austin John L.

Keywords : intentionality, language, action, meaning, intention, Anscombe Elizabeth, Austin John L.